

ASE CFC

2021-2022

ASE dual 2ème année - Handicap

mercredi
01.12.2021
08h00-11h30

Analyse de situations d'accompagnement
Analyse de situations d'accompagnement difficiles -
Insertion
1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3 Gén

Rue de l'Hôpital 48- 2800 Delémont
Salle Myrtille - Bâtiment des baies

mercredi
01.12.2021
12h45-16h00

Analyse de situations d'accompagnement
Analyse de situations d'accompagnement difficiles -
Handicap
1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3 Gén

Salle théorie OrTra jurassienne santé-
social
Molière 13 - 2800 Delémont

mercredi
08.12.2021
08h00-11h30

Analyse de situations d'accompagnement
Analyse de situations d'accompagnement difficiles - PersÃ
1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3 Gén

Salle théorie OrTra jurassienne santé-
social
Molière 13 - 2800 Delémont

mercredi
08.12.2021
12h45-16h00

Analyse de situations d'accompagnement
Analyse de situations d'accompagnement difficiles - Enf
1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3 Gén

Fbg des Capucins 2 - 2800 Delémont
Salle Myosotis

mercredi
15.12.2021
10h00-11h30

**Concepts et méthodes d'action pour
l'accompagnement**
Retour sur concepts et méthodes d'action
1.2.12/15 - 3.2.1 Gén

Administration communale Delémont
Hôtel de Ville - Place de la Liberté 1,
2800 Delémont

Attention : horaire spécial !

mercredi
15.12.2021
12h45-16h00

Analyse de situations d'accompagnement
Table ronde
1.3, 4.1.7, 4.2.5, 4.3 Gén

Administration communale Delémont
Hôtel de Ville - Place de la Liberté 1,
2800 Delémont

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Informations complémentaires

Selon le plan de formation de SavoirSocial, 20 jours de cours interentreprises sont à organiser durant les 3 ans de formation ASE (16 jours CIE pour la formation raccourcie qui se déroule sur 2 ans).

Les plannings des CIE (cours interentreprises), mis à jour, sont disponibles sur le site internet de l'OrTra jurassienne santé-social:

www.ortraju.ch

- Toute absence à un cours interentreprises doit être communiquée au plus vite à l'OrTra jurassienne santé-social (-> justificatif d'absence via site internet de l'OrTra jurassienne santé-social)
- Chacun-e doit se conformer au règlement CIE distribué au début de sa formation

Liens utiles :

www.divssa.ch (école EMS2 à Delémont)

www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP.html

(service de la formation postobligatoire du canton du Jura)

www.odasante.ch

www.savoirsocial.ch

www.professionsante.ch

www.orientation.ch

www.mon-app.ch (recherche places d'apprentissage)

[www.facebook.com/OrTra JU santé-social](https://www.facebook.com/OrTra_JU_santé-social)

Où nous trouver ?

OrTra jurassienne santé-social
(bâtiment orange – 1^{er} étage)
Rue de la Molière 13
CH-2800 Delémont



 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.